

**ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE
DU CESER OCCITANIE / PYRÉNÉES-MÉDITERRANÉE**

MARDI 16 DÉCEMBRE 2025
à l'Hôtel de Région de Toulouse

Avons-nous besoin d'une macro-région ?
Rapporteure : Claudine GAMBET

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le CESER a été saisi par la Présidente de Région sur le sujet : « *La reconnaissance de la macro-région Méditerranée (Eurorégion des Baléares à l'Italie – arc Méditerranée ouest et régions pyrénéennes), avec un enjeu crucial sur les mobilités* ».

Une macro-région est un espace de coopération transnational informel réunissant des États membres de l'Union européenne sur des enjeux communs. Une macro-région est ainsi dotée d'une stratégie macrorégionale. Une macro-région peut associer des collectivités territoriales et des pays tiers. Pour exister une macro-région doit être validée par les États la constituant et par la Commission européenne. Une stratégie macrorégionale doit se structurer autour de trois à quatre thèmes portés par l'Union européenne. Pour être reconnue, une macro-région ne peut se focaliser sur un seul sujet. Une macro-région n'a pas de budget propre et constitue un levier pour porter les projets auprès de l'Union européenne en quête de financements européens. Au final, la question qui est posée au CESER est de savoir si la création d'une macro-région Méditerranée est pertinente ou non.

Dans le contexte géopolitique actuel, il est important de favoriser la coopération et le dialogue à l'échelle méditerranéenne. Toutefois, pour mettre en œuvre une stratégie macrorégionale de l'Union européenne à l'échelle méditerranéenne, il sera nécessaire d'avoir le soutien de l'État français, qui n'est pas acquis, et que la Région s'implique fortement. Par ailleurs, la mise en œuvre d'une stratégie macrorégionale implique la mobilisation de moyens opérationnels (humains et financiers).

Mais, il existe d'autres moyens pour porter les projets auprès des instances européennes et bénéficier de fonds européens. Aussi, il ne faudrait pas que la macro-région, en étant un outil administratif de plus, vienne affaiblir ceux déjà existants.

Au final, le CESER fait, entre autres, les recommandations suivantes :

- La Région devra se doter d'une feuille de route claire pour être entendue au sein de la macro-région et bénéficier de financements européens.
- Les projets communs qui émergeront au sein de cette macro-région devront répondre aux besoins concrets des habitants et de l'Occitanie.
- La macro-région devra être un cadre stratégique pour favoriser le développement de filières économiques qui ont des intérêts communs liés à la Méditerranée.
- En matière de mobilité, la macro-région réunissant des États et des acteurs territoriaux, devra impulser une réflexion pour les transports des biens et des personnes sur la complémentarité entre les différents modes de transport (aérien, rail, route, bateau), sur les coûts et l'empreinte écologique.